

Réservé à l'organisation	
Assurance <input type="checkbox"/>	N°
nb lic val	

**Grand Prix Diam 24**  
**Yacht Club de La Grande Motte**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

(Document à remplir en majuscules, SVP)

<u>BATEAU</u>	
Nom du Bateau	_____
Type de bateau	_____ Numéro de voile _____
<u>PROPRIETAIRE/SKIPPER</u>	
Nom	_____ Prénom _____
N° de licence	_____ Club _____
Date de naissance	_____
Adresse	_____
Code postal	_____ Ville _____ Pays _____
Téléphone fixe	_____ Mobile _____
E.mail	_____
A compléter pour les quillards à trois équipiers - pour les autres séries, une liste d'équipage est annexée à la présente	
<b>Equipier 1</b>	<b>Licence n°</b>
<b>Equipier 2</b>	<b>Licence n°</b>
<b>Equipier 3</b>	<b>Licence n°</b>
<b>Equipier 4</b>	<b>Licence n°</b>

**Dossier d'inscription à compléter et à retourner à [ycgm@ycgm.fr](mailto:ycgm@ycgm.fr) ou à l'adresse du YCGM (cf. ci-dessous) avec une attestation d'assurance.**

Le skipper s'engage à respecter les règlements de l'ISAF, de la FFV, de l'avis de course joint et des Instructions de Course qui seront données avant l'épreuve.

**Mode de règlement (à l'ordre de du YCGM)**

Inscription (selon l'avis de course) ---- 300,00 €  
 Au-delà du 13 mars ---- 350,00 €

- Virement (justif par mail)   
 Carte bancaire   
 Chèque bancaire   
 Espèces (sur place)

**Date :**     

« En participant à cette épreuve tout concurrent ou son représentant légal accorde automatiquement et sans compensation d' aucune sorte , à l' autorité organisatrice et à ses partenaires le droit permanent et sans limitation de durée de produire , d' utiliser et de montrer , à leur discrétion , dans toute diffusion et sur tous matériaux relatifs à cette épreuve , toute image photo ou vidéo de lui-même ou de son bateau , réalisée pendant la compétition »

**Signature du skipper (précédée de la mention "Lu et approuvé")**